

Le Castelnodais

#50 Juillet/Août 2026 • Magazine d'informations municipales

L'animation : un métier essentiel au quotidien des enfants et des jeunes – page 6



Page 7

Budget participatif :
un nouveau parc
de street workout

Page 9

Dossier : l'été
au bord de l'eau
à Noyal-Châtillon

Page 20

Une soirée cinéma
sous les étoiles
le mercredi
26 août

2 Retour sur image



CASTEL NOS DAYS 2026

Le samedi 30 mai, les Castel Nos Days ont animé la commune dans une ambiance sportive et conviviale. Jeux, grimpe d'arbres, maquillage et activités ludiques étaient au rendez-vous. Une belle après-midi partagée organisée par le service Enfance/Jeunesse !



UN CONCERT PERCHÉ DANS LES ARBRES

Perché dans un arbre, Björn Gottschall a offert un concert original et poétique, mêlant musique et nature dans une ambiance unique. Petits et grands ont apprécié ce moment hors du temps. Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont contribué au succès de cette belle soirée.



FÊTE DE LA MUSIQUE

La Fête de la musique a fait vibrer les bords de Seiche ! Le public a profité d'une déambulation musicale portée par de nombreux groupes aux styles variés. La soirée s'est prolongée avec un feu d'artifice proposé par le Comité des Fêtes et un bal populaire.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

Le 8 mai, la municipalité, aux côtés de l'UNC et de la FNACA, a organisé la cérémonie de commémoration de la Victoire de 1945. À cette occasion, trois porte-drapeaux ont reçu un diplôme en reconnaissance de leurs longues années de service. Merci à toutes les personnes présentes pour leur participation à ce devoir de mémoire.



DIFFUSION DE L'OPÉRA ROBINSON CRUSOÉ SUR ÉCRAN

Dans le cadre de l'Opéra sur écran(s), la commune projetait gratuitement à l'accueil de loisirs Les Robinsons l'opéra Robinson Crusoe de Jacques Offenbach dans une mise en scène de Laurent Pelly. Une œuvre à la fois légère et profonde, mêlant humour, émotion et réflexion.



VERNISSAGE EXPOSITION PHOTOS

Le vernissage de l'exposition photos sur le thème *La Couleur* a mis à l'honneur les lauréat·e·s du concours annuel organisé par la municipalité. Les photographies ont été exposées en plein air au Parc du Moulin. Elles seront visibles pendant un an.

Sommaire

4 📌 Brèves

CCAS : anticipez vos rendez-vous de rentrée !
 Fermeture estivale du pôle Petite Enfance
 Un conciliateur de justice sur la commune
 Déchets verts : une ressource pour le jardin
 Opération tranquillité vacances
 Ils restent ouverts tout l'été !
 Canicule : anticiper pour mieux se protéger
 Inscriptions scolaires pour la rentrée
 Le Chat Perché obtient le label E3D

6 📰 Actualités municipales

L'animation : un métier essentiel au quotidien
 Un été riche pour les enfants et les jeunes
 Un nouveau parc de street workout sur la commune
 Concertation Coeur de Ville Orson : quelles suites ?
 Installation du conseil d'administration du CCAS

10 📁 Dossier

L'été au bord de l'eau

16 👤 Intercommunalité

Une nouvelle carte d'invalidité mise en place
 Chenilles processionnaires : appel à la vigilance

17 ✍️ Le Mag

La crêperie Le Triskell ferme ses portes après 18 ans
 La boxe thaïlandaise au Championnat National AFMT
 La saison des moissons, un temps fort de la commune
 Un nouvel espace de coworking au Vallon
 La friperie solidaire a fêté ses 3 ans
 Atelier Onzemay : création de robes de mariées
 La braderie annuelle du comité des fêtes fait son retour
 Les volleyeuses castelnodaises vice-championnes
 Inscription au marché des créateurs de Kastellann

21 🎭 Culture / Médiathèque

Une soirée cinéma sous les étoiles
 Découvrez le film lauréat du cinéma plein air 2027
 Forum des associations le samedi 5 septembre

23 📧 Communication

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Édito



Chères castelnodaises, cher castelnodais,

Comme vous l'avez remarqué, l'été a fait une arrivée fracassante avec 2 épisodes caniculaires, dont un en vigilance rouge. C'est pourquoi nous nous devons de combattre le réchauffement climatique et d'adapter la ville.

Conformément à notre programme électoral, nous amplifions dès cette année et de manière significative les temps forts culturels et animations tout au long de l'été. C'est pourquoi, je suis fier de lancer la première édition de « *L'été au bord de l'eau* ». Vous retrouverez dans la plaquette, toutes les informations pratiques. Notamment, la programmation de la ville avec entre autres le cinéma plein air du 26 août, la réinstallation du Quai de la Seiche dans son lieu emblématique au 6 rue de Saint Erblon, suite à 6 mois de travaux. Le tiers-lieu accueillera durant 3 mois la guinguette « le bar nomade » Camille et Léon et sa programmation culturelle.

De leur côté, les commerçants animeront aussi la ville par leurs terrasses de café ou de restauration. Allez les découvrir, y manger ou tout simplement prendre un verre. L'Open Air du lundi 13 juillet organisé par le Flyse permettra de revivre les belles fêtes populaires d'antan avec concerts, restauration et jeux.

Toute cela participe à la politique communale, pour laquelle mon équipe et moi-même avons toujours voulu défendre une posture positive. Cela a contribué à instaurer un climat d'ouverture et de dialogue avec l'opposition conduite par Monsieur Gilles de Bel Air entre 2020 et 2026. Malheureusement, suite aux élections de mars 2026, une tension s'est installée. Les mots exprimés dans le dernier Castelnodais par les trois élus de la minorité ont été violents et diffamatoires, alors même que le compte rendu de réunion, approuvé par ces mêmes élus, ne fait mention d'aucune des paroles reprochées. Je souhaite pourtant que le conseil municipal soit un lieu constructif, où les débats ne portent que sur le fond des dossiers et dans l'intérêt de la commune. C'est pourquoi, début juin, dans un souci d'ouverture de ma part, j'ai proposé à la minorité la constitution d'une liste commune pour l'élection sénatoriale. Cette dernière a tout naturellement dit oui. Cet accord, leur a d'ailleurs permis, d'obtenir un grand électeur supplémentaire par rapport à ce que leur accordait la loi au vu des suffrages exprimés en conseil municipal.

Cet esprit d'ouverture et de partage se poursuivra dans notre fonctionnement municipal. Nous transformerons nos commissions municipales en comités consultatifs. Ainsi, 18 habitants et habitantes volontaires ayant répondu à l'appel à candidature vont ainsi intégrer ces comités. Ceux-ci auront vocation à discuter et à préparer les projets collectivement. Ils seront opérationnels en septembre, après délibération du conseil municipal.

D'ici là, je vous souhaite à toutes et tous un bel été. Profitez-en pour vous détendre, vous reposer, profiter du soleil et peut-être même de quelques jours de vacances hors de la commune.

Sébastien GUERET

Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
 Conseiller Départemental d'Ille-et-Vilaine

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📞 Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [i](#)

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret

• **Adjoint à la communication** : Anthony Chénais

• **Rédaction et mise en page** : Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux

• **Impression** : Imprimerie du Rimont

11, rue des Brintinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.



❗ CCAS : Anticipez vos prises de rendez-vous pour la rentrée !

Une très forte affluence est attendue au mois de septembre pour les démarches liées au CCAS.

Afin d'éviter les délais d'attente et de garantir un traitement dans les meilleures conditions, il est vivement recommandé d'anticiper dès à présent la prise de rendez-vous, notamment pour le rechargement de la carte SORTIR et la Tarification Sociale des Transports. Les rendez-vous peuvent être pris :

☎ par téléphone au **02.99.05.20.01**

🌐 en ligne, via le **site internet de la ville**, rubrique CCAS

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération.

La Mairie sera fermée tous les samedis matin entre le 6 juillet et le 21 août

Fermeture pour l'été des structures de la Petite Enfance

**Lieu d'Accueil Enfants-Parents
Barbabulle**

fermé du 6 juillet au 21 août

**Relais Petite Enfance
Intercommunal
Nos Petites Pousses**

fermé du 27 juillet au 7 août

Un conciliateur de justice dans notre commune

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne en dehors de tout procès long et coûteux, qu'il s'agisse de troubles du voisinage, de litige en matière commerciale ou de la consommation, de difficultés avec un professionnel ou de relation employeur/salarié etc...

Nommé par le Président de la Cour d'Appel de Rennes, le conciliateur est un auxiliaire de justice, assermenté et bénévole. Il est saisi par le Tribunal Judiciaire ou directement

à l'initiative de l'une des parties. Monsieur Jacques Vincot est le conciliateur sur notre commune. Il tient sa permanence le quatrième mardi du mois, sur rendez-vous, de 9h00 à 12h00 en Mairie.

Prendre rendez-vous :

☎ **02 99 05 20 00**

✉ **jacques.vincot@conciliateurdejustice.fr**

Les déchets verts : une ressource pour le jardin

Avec le retour des beaux jours, les tontes de pelouse et travaux de jardinage se multiplient. Pourtant, les déchets verts ne sont pas des déchets inutiles : bien valorisés, ils deviennent une véritable ressource pour le jardin.

La tonte de pelouse peut être réutilisée de plusieurs façons :

- en mulching, en laissant l'herbe finement coupée sur place pour nourrir naturellement la pelouse ;
- dans le compost, mélangée à des feuilles ou petits branchages ;
- en paillage au pied des plantations, pour limiter les mauvaises herbes et conserver l'humidité du sol ;
- autour des arbustes et massifs, pour protéger les sols du dessèchement.

Ces gestes simples permettent de réduire les allers-retours en déchèterie, de limiter les déchets et de favoriser un jardinage plus naturel. À l'inverse, les dépôts sauvages de déchets verts restent interdits. Même naturels, ils dégradent les paysages, peuvent favoriser certaines espèces invasives et créer des nuisances pour le voisinage.



Opération tranquillité vacances : partez l'esprit tranquille

Comme chaque année, si vous vous absentez de votre domicile pour partir en vacances, la police municipale peut surveiller votre domicile ou votre commerce.

Faites connaître vos dates de vacances à la police municipale pour que des rondes régulières soient réalisées à proximité de votre domicile. En cas de

nécessité, vous serez contacté-e, quel que soit votre lieu de villégiature.

Le formulaire de votre demande est téléchargeable sur le site internet de la ville, rubrique «Police Municipale». Une copie de votre demande est transmise à la brigade de gendarmerie de Vern-sur-Seiche.

Brèves  5

Ils restent ouverts tout l'été !

Bar le Bellevue
Coiffeur et Compagnie
Boulangerie Bouetard
Bar le Flyse

Canicule : anticiper pour mieux se protéger

Les épisodes de forte chaleur peuvent avoir des conséquences graves sur la santé. Face à ces situations, il est essentiel d'agir rapidement et d'adopter les bons réflexes.

Certaines personnes sont particulièrement vulnérables aux effets de la canicule. C'est notamment le cas des personnes âgées de plus de 65 ans, des femmes enceintes, des jeunes enfants, ainsi que des personnes en situation de handicap, dépendantes ou atteintes de maladies à domicile. Les personnes exposées dans le cadre de leur activité professionnelle, notamment en extérieur, ou pratiquant un sport sont également concernées.

Si vous connaissez des personnes isolées ou fragiles, prenez le temps de vérifier qu'elles vont bien et encouragez-les à s'inscrire sur le registre communal en contactant le  **02 99 05 20 01**. Ce dispositif permet

à la mairie de contacter les personnes inscrites et de leur apporter une aide adaptée en cas de canicule. Les personnes déjà inscrites sur ce registre et souhaitant se désinscrire peuvent également en faire la demande.



Inscriptions scolaires pour la rentrée

Les enfants nés en 2023 doivent faire leur rentrée à l'école en septembre 2026. Pour cela l'inscription au préalable est obligatoire. Si ce n'est pas encore fait, prenez contact rapidement avec le service Enfance/Jeunesse au :

 **02 99 05 20 11**

 **pej@ville-noyal-chatillon.fr**

Pour les nouveaux élèves de l'école privée Saint-Amand qui mangeront au restaurant scolaire ou fréquenteront l'accueil de loisirs, il est nécessaire de procéder à l'ouverture d'un dossier auprès du service Enfance/Jeunesse, à l'accueil de Loisirs Les Robinsons.

Le Chat Perché obtient le label E3D pour son engagement écologique

Cette distinction, délivrée par le ministère de l'Éducation nationale, met en valeur les écoles impliquées dans une démarche globale de transition écologique et de sensibilisation des élèves aux enjeux environnementaux. Elle reconnaît à la fois les projets pédagogiques, les pratiques quotidiennes et les partenariats locaux mis en place.

Au Chat Perché, plusieurs actions ont contribué à l'obtention de ce label, comme l'installation d'un compost. Cette dynamique repose sur l'implication des équipes éducatives, des enfants et des services municipaux.



L'animation : un métier essentiel au quotidien des enfants et des jeunes

Les équipes d'animation imaginent des activités, accompagnent les enfants, créent du lien et transmettent bien plus que des loisirs. Elles jouent un rôle précieux dans l'épanouissement des jeunes de la commune. Rencontre avec Marceau, Morgane et Gilles.

Un métier de passion, de créativité et de transmission

Tous les trois ont choisi l'animation par vocation. Formés et qualifiés, ils partagent surtout une même conviction : chaque moment passé avec les enfants compte. « C'est un métier où l'on peut transmettre ce qui nous passionne », explique Marceau. Sport, jeux, activités créatives... les animateurs et animatrices utilisent leurs centres d'intérêt pour éveiller la curiosité des enfants et leur ouvrir de nouveaux horizons. « On essaie de leur donner des clés pour évoluer dans le monde de demain. » Pour Morgane, l'animation permet d'éduquer autrement : « On laisse une trace dans l'esprit des enfants. On transmet beaucoup de choses à travers le jeu, le partage et l'amusement. » Une approche complémentaire à celle de l'école, plus pédagogique. Même vision pour Gilles, animateur sur la commune depuis 2019 : « Être animateur, c'est être utile. C'est transmettre des

valeurs, partager des expériences et participer à la construction des adultes de demain. »

Des journées rythmées par les projets et les échanges

Derrière chaque activité se cache un travail d'équipe. Les équipes d'animation préparent les projets, imaginent de nouvelles activités et organisent les sorties. Puis viennent les temps d'accueil, les animations, les repas et les jeux. Mais une chose est certaine : aucune journée ne ressemble à une autre. « Ce métier est très vivant », souligne Marceau. « Chaque période de l'année, chaque groupe d'enfants et chaque structure apportent quelque chose de différent. » Cette diversité fait justement la richesse de l'animation. Selon les besoins, les animateurs et animatrices interviennent en périscolaire, à l'accueil de loisirs ou auprès des adolescent·e·s à l'Espace Jeunes.



Ils adaptent leurs pratiques aux âges, aux projets et aux situations rencontrées. « Il existe une variété de missions et de postes », ajoute Gilles.

Une équipe engagée au service des familles

Sur la commune, ce sont une cinquantaine de professionnel·le·s qui œuvrent auprès des enfants et des familles. Une présence essentielle pour assurer un accueil de qualité tout au long de l'année. Au-delà de l'encadrement, les équipes jouent également un rôle d'accompagnement des nouveaux collègues et des stagiaires. « La transmission fait vraiment partie de notre métier », résume Marceau. « Avec les enfants, mais aussi entre collègues. »

3 questions à Henri Nicolle, adjoint à l'Éducation, la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse

Quels sont les principaux défis pour maintenir un accueil de qualité pour les enfants ?

Nous devons d'abord travailler sur le renforcement de la complémentarité entre les enseignant·e·s et les équipes d'animation, qui partagent un objectif commun : le développement et le bien-être de l'enfant. Il nous faut aussi nous appuyer sur un cadre clair et partagé, défini par le Plan Éducatif Local (PEL), qui fixe les valeurs et les orientations de la politique éducative de la petite enfance à la jeunesse. Enfin, la qualité de l'accueil dépend également de l'engagement de professionnel·le·s motivé·e·s et de l'implication active des familles.

Comment la municipalité soutient-elle les équipes d'animation dans ce contexte ?

Nous avons lors du mandat précédent amélioré le statut des animateurs et animatrices et favorisé des contrats

plus stables. La municipalité veille également à maintenir un dialogue régulier avec les équipes afin de les accompagner au quotidien, mais aussi de prendre en compte leurs besoins et leurs attentes. Nous devons répondre à des besoins et il est de notre devoir de proposer des solutions aux familles pour accueillir les enfants. C'est permettre leur socialisation dans des lieux adaptés, bienveillants et sûrs.

Quels sont les enjeux et projets de la municipalité en ce qui concerne l'animation ?

Nous devons d'abord répondre aux difficultés de recrutement en proposant un cadre de travail attractif et de qualité. Il s'agit également de favoriser la formation des professionnel·le·s et de garantir la stabilité des équipes afin d'assurer un accueil toujours plus qualitatif pour les enfants.



Un été riche en activités pour les enfants et les jeunes

Comme chaque année, le Pôle Enfance/Jeunesse propose un programme varié pour permettre aux enfants et aux jeunes de profiter pleinement de la période estivale.

🌊 Pour les enfants

L'accueil de loisirs accueille les enfants tout au long de l'été avec des animations variées. Sorties, grands jeux, activités manuelles, sportives et ludiques rythmeront les vacances dans une ambiance conviviale et dynamique. Deux temps festifs viendront également marquer l'été avec les fêtes de l'accueil de loisirs organisées les jeudis 23 juillet et 20 août.

Les enfants partiront aussi en séjour lors des camps estivaux à Ploërmel et à Guignen. Au programme : tir à l'arc, course d'orientation, vélo, équitation, kayak et bien d'autres activités sportives et de pleine nature.

🌊 Pour les jeunes

L'Espace Jeune (pour les 11-18 ans), proposera lui aussi un programme estival riche et varié. Sorties, grands jeux, activités manuelles, sportives et ludiques permettront aux jeunes de se retrouver et de partager des moments conviviaux tout au long de l'été.

Un séjour à Ploërmel est également organisé avec des activités nautiques et sportives telles que le paddle, le catamaran et le kayak.



Un parc de street workout voit le jour grâce au budget participatif

Dans le cadre de la deuxième édition du budget participatif (2024-2025), les habitant-e-s de la commune ont pu proposer leurs idées. À l'issue de la phase de vote, le projet lauréat a été l'installation d'un parc de street workout, désormais accessible depuis le début du mois de juillet.



Installé au mois de mai, ce nouvel équipement vient enrichir l'offre sportive locale et s'inscrit dans une volonté plus large de favoriser le bien-être et le vivre-ensemble. La municipalité se réjouit de voir ce projet, imaginé et choisi par les habitant-e-s, prendre vie et invite chacun-e à venir découvrir et profiter de ce nouvel espace.

Une nouvelle édition en préparation

Fort du succès rencontré lors des précédentes éditions, le budget participatif fera prochainement son retour. La prochaine édition sera officiellement lancée début septembre. À cette occasion, le conseiller délégué à la démocratie participative, Michel Bourtourault, invite d'ores et déjà les Castelnodais et Castelnodaises à réfléchir aux projets qu'ils souhaiteraient voir se concrétiser. Chacun-e est encouragé-e à imaginer des initiatives utiles, innovantes et bénéfiques pour la vie locale, afin de les proposer ensuite au vote des habitant-e-s.

Les projets de ZAC Cœur de Ville/Orson et ZAC Centre-Ville franchissent une nouvelle étape

Les projets de ZAC Cœur de Ville & Orson et Centre-ville poursuivent leur évolution. Après plusieurs phases de concertation, la commune a approuvé les bilans de ces échanges et engage désormais une nouvelle étape du parcours administratif.

Projet de ZAC Multisite Cœur de Ville & Orson

En avril 2022, la commune prenait l'initiative d'une nouvelle opération d'aménagement urbain dans les secteurs Cœur de Ville et Orson. Cette décision s'est accompagnée de l'ouverture d'une concertation du public ponctuée par différents temps forts (kiosques itinérants, balade urbaine, ateliers...). Au total, plus de 160 participant-e-s ont pu accompagner et co-construire ce futur projet urbain, devant permettre notamment d'installer un véritable cœur de ville au profit des Castelnodais-e-s.

Au terme des études urbaines, environnementales, paysagères et techniques, une nouvelle phase de concertation s'est tenue entre le 30 mars et le 30 avril 2026. Les Castelnodais-e-s ont été convié-e-s à une réunion publique qui s'est tenue le 7 avril 2026.

Une exposition, une maquette 3D ainsi que des permanences ont complété cette période. La commune avait également ouvert différents registres de concertation dématérialisés qui ont permis de recueillir près de 65 contributions. Toutes ces participations ont permis de compléter et d'amender le projet, avec notamment, la réduction du périmètre.

Le projet de ZAC Multisite Cœur de Ville & Orson poursuit son parcours administratif. Ainsi, la commune est venue approuver le bilan de la concertation lors du conseil municipal du 17 juin dernier. Le dossier sera adressé pour avis auprès de l'autorité environnementale. Une nouvelle phase de concertation se déroulera à l'automne prochain.

Projet de ZAC Centre-ville

À l'occasion du conseil municipal du 17 juin, la commune a également approuvé le bilan de la concertation de la ZAC Centre-ville portant sur une réduction de périmètre de projet. Une nouvelle concertation prenant la forme d'une participation du public par voie électronique interviendra du 14 septembre au 16 octobre 2026. Un avis affiché sur sites en précisera les modalités d'organisation.



Installation du nouveau conseil d'administration du CCAS

Le 19 mai s'est tenu le Conseil d'Administration d'installation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).



Membres absents de la photo : Catherine CHARRETEUR, Géraldine BENIGUET, Sandrine Le BÔDEC et Rodolphe BELLANGER

Les 17 membres ont été désignés :

- le Président, **Sébastien GUÉRET** (Maire de la commune)
- 8 membres élus issus du Conseil municipal (**Christine HUON (Vice-Présidente)**, **Olivier PRIMAULT**, **Laurence CARRER**, **Philippe MENEUST**, **Agnès BLANCHARD**, **Michel BOURTOURAU**, **Catherine LESAGE** et **Rodolphe BELLANGER**)
- 8 membres nommés par le Maire, dont 4 représentant-e-s des habitant-e-s (**Antonin LE MÉE**, **Claire LAOT**, **Jean-Yves POUESSEL** et **René PANAGET**) ainsi que 4 représentant-e-s d'associations (**Catherine CHARRETEUR** pour les associations de personnes âgées et de retraités, **Géraldine BENIGUET** pour les associations de personnes en situation de handicap, **Adrien ROUAUX** pour les associations familiales et **Sandrine LE BÔDEC** pour les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions)

Dossier

L'été au bord de l'eau

Cet été, la commune fait le choix de proposer un programme d'animations « *L'été au bord de l'eau* » afin de faire vivre notre territoire de mi-juin à mi-septembre. Dans une période souvent plus calme, cette initiative permet de créer des moments de rencontre, de convivialité et de partage pour tous les habitants. Pensé comme un rendez-vous accessible et familial, le programme s'adresse aussi à celles et ceux qui ne partent pas en vacances et souhaitent profiter pleinement de l'été près de chez eux.



Trois questions à Anthony Chénais, adjoint attractivité communale, vie économique, communication et information



Quels sont les objectifs de ce nouveau programme estival ?

Cette opération «L'été au bord de l'eau» vise à montrer aux habitant·e·s de la commune, mais aussi des communes limitrophes, l'ensemble des animations qui sont à leur disposition pendant l'été. Notre commune a la chance d'être animée, avec des temps forts comme la fête de la musique, le week-end du 14 juillet, mais aussi le ciné plein air fin août. Nous les regroupons donc sous une même bannière.

En quoi ce programme participe-t-il à la dynamisation de la commune pendant l'été ?

Au-delà des événements, il rappelle quelles sont les ressources à disposition l'été dans la commune. En premier lieu, on pense aux parcs, qui comptent plusieurs

jeux pour enfants, des barbecues en libre-service... Il y a aussi le foot 5, le city stade et le pump track. Mais, et c'est moins visible, il y a aussi la possibilité de faire du géocaching à Noyal-Chatillon-sur-Seiche. Il suffit de télécharger une application pour pouvoir se mettre à la recherche de caches. Et elles sont nombreuses sur notre commune !

Un dernier mot pour inviter les habitant·e·s à profiter de l'été dans la commune ?

Les Castelnodais et Castelnodaises ont une belle commune, qui est particulièrement agréable l'été. Je les encourage donc à profiter de toutes ses ressources, qu'il s'agisse des parcs, des commerces, des espaces de jeu, qui peuvent devenir des vrais marqueurs de l'identité de Noyal-Chatillon-sur-Seiche.

Profiter de l'été en plein air

Nichée dans un cadre agréable et verdoyant, Noyal-Châtillon-sur-Seiche offre un véritable havre de détente. Dès l'arrivée des beaux jours, chacun·e peut profiter pleinement de ses nombreux espaces naturels et équipements de plein air. Entre promenades ombragées, activités sportives, jeux pour enfants ou découvertes insolites, la commune invite à savourer pleinement la saison estivale, en famille ou entre ami·e·s.



Trois parcs au fil de la Seiche

Le Parc du Moulin, le Parc de la Seiche et le Parc des Monts Gaultiers font partie du paysage et du quotidien des castelnodais·e·s. Reliés par la présence apaisante de la Seiche, ils offrent autant d'occasions de profiter d'une parenthèse de nature sans quitter la commune.

Que ce soit pour une promenade en fin de journée, un pique-nique en famille, quelques jeux avec les enfants, une pause à l'ombre des arbres ou simplement le plaisir de longer la rivière, chacun peut s'approprier ces espaces à son rythme. En toute saison, et particulièrement aux beaux jours, ces parcs rappellent combien il est agréable d'avoir la nature à deux pas de chez soi.

Des espaces de jeux pour enfants

La commune met également à disposition des familles plusieurs espaces de jeux adaptés à tous les âges.

Au Parc de la Seiche, les enfants peuvent embarquer à bord d'une grande structure en forme de bateau de pirates dédiée aux 6-12 ans, tandis qu'une aire sécurisée accueille les plus jeunes de 3 à 6 ans.

Le Square de Molène propose quant à lui une aire spécialement pensée pour les tout-petits de 0 à 3 ans, idéale pour une première découverte des jeux en extérieur.

Enfin, devant l'école Le Petit Prince, mais aussi parc de la Petite Saudrais et parc des Monts Gaultiers, des structures de jeux permettent aux enfants, petits et grands, de profiter d'un moment de détente et de loisirs en plein air.



Sept chemins de randonnée pour découvrir la commune autrement

Au cœur d'un cadre de vie privilégié, Noyal-Châtillon-sur-Seiche se découvre également à travers ses sept chemins de randonnée. Que l'on soit amateur de balades tranquilles ou marcheur plus expérimenté, chacun peut choisir un itinéraire adapté à ses envies grâce à des parcours variés et accessibles. Autant d'occasions de découvrir les paysages, le patrimoine et les espaces naturels de la commune au rythme de la marche.

Tous les plans sont consultables ici !



Des équipements sportifs accessibles à tous

Pour celles et ceux qui souhaitent se dépenser ou pratiquer une activité sportive en plein air, la commune dispose également de nombreux équipements accessibles librement. Les habitant·es peuvent ainsi profiter d'un pump track, d'un terrain de football à 5, de deux city stade, d'installations de street workout, ainsi que d'un parcours santé. Des espaces pensés pour tous les âges et toutes les pratiques, favorisant à la fois l'activité physique, les rencontres et les moments de convivialité.



Le géocaching : une chasse au trésor au coeur de la commune

Envie d'une balade qui sort de l'ordinaire ? Téléchargez l'application Geocaching sur votre smartphone et partez à la recherche de caches dissimulées aux quatre coins de la commune.

Suivez les coordonnées, résolvez les énigmes du terrain, et trouvez des caches ! Une façon ludique et accessible à tous de découvrir le patrimoine local, en famille ou entre amis.

À vous de jouer... les trésors sont peut-être juste sous vos pas !



Open Air du Flyse : une deuxième édition le 13 juillet

Fort du succès rencontré l'an dernier, le bar Le Flyse renouvelle son Open Air.

L'année dernière, l'événement avait été organisé à l'occasion de l'anniversaire du bar et avait attiré près de 800 personnes. Une réussite qui a donné envie à l'équipe de voir plus grand. Les organisateurs gardent un souvenir particulier de cette première expérience. Si les préparatifs avaient été source de stress en raison de l'ampleur de l'organisation, la satisfaction du public et le bon déroulement de la manifestation ont largement récompensé les efforts fournis. « *Les gens étaient contents, tout s'est très bien passé et nous n'avons rencontré aucun problème* », résume Malo Eon, salarié du Flyse. Pour cette nouvelle édition, plusieurs nouveautés attendent les castelnodais-e-s. Un camion-scène équipé d'une régie son et lumière remplacera les installations plus traditionnelles de l'an passé. Côté musique, trois groupes se succéderont : Soul Goodman,

Boom Boom Boys et Electric Moustaki, avant qu'un DJ ne prenne le relais pour clôturer la soirée dans une ambiance festive.

Au-delà des concerts, diverses animations seront proposées au public. Des espaces de jeux permettront de profiter de parties de pétanque ou de palets. Comme lors de la précédente édition, le restaurant La Befana assurera la restauration sur place.

L'équipe du Flyse espère que cet Open Air deviendra un rendez-vous incontournable. Si cette deuxième édition confirme l'engouement du public, les organisateurs envisagent déjà de développer davantage le concept, voire de trouver un site plus vaste afin d'accueillir un événement d'une plus grande ampleur. Par ailleurs, le bar restera ouvert tout au long de l'été. Un choix assumé par le gérant, Gaëtan Maloeuvre, qui souhaite maintenir un service de proximité et offrir un lieu d'accueil accessible à sa clientèle, notamment grâce à un espace climatisé. Malgré les congés estivaux, l'équipe s'organise afin d'assurer une continuité de service.

Enfin, les responsables du Flyse tiennent à remercier chaleureusement la mairie pour son accompagnement dans l'organisation de l'événement, ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont contribué à rendre cette nouvelle édition possible.



Se divertir en intérieur

Que le soleil brille ou que la pluie s'invite, notre commune et ses environs offrent une variété d'activités en intérieur adaptées aux petits comme aux plus grands.

Se rafraîchir à la piscine de la Conterrie

La piscine intercommunale de la Conterrie, située à Chartres de Bretagne dispose d'un bassin sportif, d'un bassin nordique et d'un grand espace ludique avec toboggans et jacuzzi. Elle abrite également une salle de fitness, et un espace bien-être, avec sauna, hammam, grotte de sel, douches sensorielles et salle de soin. Une salle de musculation est également présente dans le bâtiment.



Découvrez l'histoire du Pays de Rennes au musée de la Bintinais

Plus qu'une ferme en ville, la Bintinais, devenue écomusée, vous plonge dans l'histoire du Pays de Rennes à travers cinq siècles de vie quotidienne. L'exposition permanente est gratuite. Les expositions temporaires sont payantes. Du 1^{er} avril au 30 septembre, possibilité de pique-niquer sur place. Toutes les informations sur www.ecomusee-rennes-metropole.fr

Une pause zen à la Médiathèque La Source

Tout l'été, la Médiathèque met à votre disposition des jeux de société, un puzzle collaboratif et des coloriages à volonté. Offrez-vous une parenthèse de calme ! Un espace dédié à la détente, à la déconnexion et à la lecture apaisée vous attend pendant les heures d'ouverture. Découvrez la programmation des animations à la Médiathèque en page 22 de ce magazine ou sur son site internet mediatheque.ville-noyal-chatillon.fr

Juillet

Open air au Flyse

Cette année encore, le bar Le Flyse vous accueille pour son Open air ! Profitez d'une belle soirée d'été, au rythme de la musique et de diverses animations ! Au programme : concerts, DJ set, photobooth, bar à paillettes, jeux, restauration et danse !

Lundi 13 juillet de 19h00 à 02h00

Bar le Flyse, 37 rue de Rennes



Août

Cinéma en plein air En Fanfare

Le cinéma en plein air est une expérience unique qui mêle culture et convivialité. Installé sous les étoiles, (re) découvrez le plaisir de regarder un film dans un cadre naturel, en famille ou entre ami-e-s. «*Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...*»

Mercredi 26 août à 21h15

Prairie derrière l'Espace Jeunes



Septembre

Forum des associations

Le Forum des Associations est l'occasion idéale pour rencontrer les acteurs associatifs locaux, découvrir de nouvelles activités et peut-être même s'engager dans une nouvelle aventure bénévole.

Samedi 5 septembre de 9h00 à 13h00

Complexe Raymond Perrin



Braderie du comité des fêtes

La grande braderie de rentrée du comité des fêtes est de retour. Cette nouvelle édition accueillera près de 470 emplacements réservés aux particuliers, dans une ambiance conviviale et festive. Tout au long de la journée, plusieurs animations et services seront proposés : restauration sur place, glaces, chichis ainsi qu'une structure gonflable dédiée aux enfants, afin de permettre à tous et toutes de passer un agréable moment en famille.

Dimanche 6 septembre de 9h00 à 17h00

Parc de loisirs des Monts Gaultiers

Ouverture de la saison culturelle - déambulation musicale Back to the 80's

Pour lancer sa saison culturelle, la municipalité vous invite à une déambulation musicale sur le thème des années 80 ! Casques de Walkman sur les oreilles, devenez interprètes d'une aventure sonore fantasque et jubilatoire où se mêlent expression corporelle et humour.

Dimanche 13 septembre à 16h00

Place de la Mairie



La couleur s'invite au Parc du Moulin !

La municipalité de Noyal-Châtillon-sur-Seiche vous invite à découvrir l'exposition photographique issue du concours « La Couleur à Noyal-Châtillon-sur-Seiche ».

À travers leurs regards sensibles et créatifs, des photographes amateurs ont capturé toute la richesse chromatique de notre commune : paysages au fil des saisons, scènes de vie, détails insolites, marchés animés, jeux de lumière ou encore instants du quotidien. Cette exposition est un véritable clin d'œil à la diversité des couleurs qui font vibrer notre ville tout au long de l'année.

L'exposition est installée dans le parc du Moulin et sera visible pendant un an. Une belle occasion de se promener, de prendre le temps d'observer... et de redécouvrir Noyal-Châtillon-sur-Seiche autrement.

Venez nombreux découvrir ces regards passionnés et partager un moment de culture en plein air !



Le Quai de la Seiche inaugure ses nouveaux locaux le samedi 19 septembre

L'inauguration des nouveaux locaux du Quai de la Seiche marque une étape importante dans l'histoire de ce tiers-lieu né de la volonté collective des habitant-e-s et de la municipalité de créer un espace de rencontre, de partage et d'animation de la vie locale.

L'aventure débute au début de l'année 2021 avec la fermeture du bar Le Didaf, situé au 6 rue de Saint-Erblon. Soucieuse de préserver ce lieu de convivialité, la municipalité fait l'acquisition du bâtiment et de son jardin. Son ambition est claire : développer un projet associatif et citoyen, construit avec les habitantes et habitants et répondant aux besoins du territoire. Dès le mois de mai 2021, un premier cahier des charges est esquissé. Il place au cœur du futur projet des valeurs fortes : le partage, la convivialité, l'intergénérationnel et l'animation socioculturelle de la commune. Un appel à participation est lancé auprès de la population. Rapidement, un groupe de travail réunissant élu-e-s et habitant-e-s se constitue pour imaginer ensemble l'avenir du lieu.

Pendant plusieurs mois, les réflexions s'enrichissent. Peu à peu, un projet émerge : celui d'un lieu de rencontre et de culture, articulé autour d'un café associatif. Cette dynamique citoyenne se concrétise en octobre 2022 avec la création de l'association Le Quai de la Seiche, sous le régime de la loi de 1901.

Cependant, les premiers diagnostics révèlent que le bâtiment ne répond pas aux normes applicables aux établissements recevant du public (ERP). Des travaux de mise en sécurité et d'accessibilité s'avèrent indispensables. Dans l'attente de leur réalisation,

l'association est contrainte de limiter l'accueil aux seules personnes adhérentes. Un travail de réflexion commun entre la commune et l'association permet alors d'envisager un projet global de transformation du site. La municipalité prend en charge les travaux nécessaires à la mise aux normes ERP du bâtiment, tandis que l'association participe à l'optimisation et au réagencement des espaces afin de les adapter aux usages imaginés collectivement.

Aujourd'hui, ces travaux aboutissent à un lieu entièrement rénové, plus fonctionnel, plus accessible et mieux adapté à l'accueil du public. Cette transformation ouvre de nouvelles perspectives pour le Quai de la Seiche, qui pourra désormais accueillir un public plus large et proposer une programmation encore plus diversifiée.

Rendez-vous le samedi 19 septembre à 14h00 pour inaugurer ces nouveaux locaux ! L'association espère vous y voir nombreux et nombreuses !

Tout l'été, le bar nomade Camille et Léon vous accueille au Quai de la Seiche ! Au programme : théâtre, spectacles, cirque, concert...

Aquarelia

Vivre vieux, vieillir heureux

**DIWAR VREMAÑ
AR FEST-NOZ ***
ça bombarde !

*Désormais les fest-noz

**Tarif journalier Tout Compris, valable pour une personne incluant : la location d'un appartement toutes charges comprises, le portage du petit déjeuner, les repas midi et soir, les animations, les services de blanchisserie et de ménage hebdomadaires, la télé assistance. Offre valable pour tout Séjour Sérénité signé entre le 1^{er} juillet et le 31 août, d'une durée de 1 semaine à 6 mois.

**SÉJOUR
SÉRÉNITÉ**
60€** /jour
au lieu de 70€

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
NOYAL-CHÂTILLON

02 23 05 28 00

aquarelia.fr

E.Leclerc Vern / Val d'Orson

SI PROCHE, TELLEMENT MOINS CHER !

À 10 min de Noyal-Châtillon-sur-Seiche !

Plus de 50 000 produits du quotidien à prix E.Leclerc.

Plus de 40 producteurs locaux situés à moins de 100 km

LES ALLIANCES LOCALES
E.Leclerc

Rayons traditionnels, le meilleur du savoir-faire.

Poissonnerie, Boulangerie, Pâtisserie, Boucherie

NOS CONCEPTS & SERVICES

espace culturel E.Leclerc, Jouet E.Leclerc, E.Leclerc DRIVE, Location E.Leclerc, Click & Collect Retrait en 15 min

NG THERMIQUE

Plomberie • Chauffage • Climatisation

Installation - entretien - dépannage

- Pompe à chaleur
- Chaudière gaz et fioul
- Climatisation
- Chauffe-eau
- Désembouage



06 40 53 85 09
ng.thermique@gmail.com
www.ngthermique.fr

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire dans notre magazine, contactez-nous : communication@ville-noyal-chatillon.fr

Une nouvelle carte d'invalidité, de priorité et de stationnement

La Maison départementale des personnes handicapées d'Ille-et-Vilaine (MDPH) alerte les usagers sur une évolution concernant les cartes de stationnement pour personnes en situation de handicap. Les anciennes cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement au format cartonné **ne seront plus valables à compter du 31 décembre 2026**. Elles ont été remplacées par la Carte Mobilité Inclusion (CMI), déployée à l'échelle nationale dans le cadre de la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016.

Afin d'éviter toute difficulté à partir de 2027, la MDPH d'Ille-et-Vilaine invite les personnes concernées à anticiper leurs démarches en prenant contact avec la MDPH afin de demander le renouvellement de leur carte et obtenir la Carte Mobilité Inclusion au format actuel.

La CMI permet de justifier plus facilement des droits liés au handicap et se décline en plusieurs mentions : stationnement, priorité ou invalidité.

Contactez la MDPH35 :

 0800 35 35 05

 13 avenue de Cucillé, 35031 Rennes CEDEX

 www.mdph35.fr



Prolifération des chenilles processionnaires du chêne en Bretagne : l'ARS appelle à la vigilance

L'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne alerte sur une présence exceptionnelle de chenilles processionnaires du chêne sur le territoire breton.

Présentes du printemps au milieu de l'été, ces chenilles représentent un risque sanitaire important. Leurs soies urticantes microscopiques, transportées par le vent, peuvent provoquer des réactions cutanées, des irritations oculaires, des troubles respiratoires ou digestifs chez l'être humain. Les animaux domestiques, notamment les chiens, peuvent également être gravement affectés. Pour améliorer la surveillance du phénomène et permettre une intervention rapide, les habitants sont invités à signaler toute présence suspecte de chenilles processionnaires du chêne auprès de FREDON Bretagne sur

 <https://alertespeces.fredon-bretagne.com/>.

Ces signalements contribuent à cartographier les foyers et à organiser les actions de lutte sur le territoire breton.

Il est à noter que sa cousine, chenille processionnaire du pin, est tout aussi dangereuse. Reconnaisable à sa couleur orangée, elle doit également attirer toute la vigilance.



Des consignes de prudence

- Ne pas toucher les chenilles, les nids ou les cocons,
- Surveiller les jeunes enfants dans les zones concernées,
- Les propriétaires d'animaux sont invités à tenir leurs compagnons éloignés des secteurs infestés,
- Pour les activités de plein air à proximité des arbres touchés, le port de vêtements couvrants est recommandé,
- Ne pas tenter de détruire soi-même les nids, une intervention doit être réalisée par des professionnels spécialisés.

La crêperie Le Triskell ferme ses portes après 18 ans de service

C'est une page qui se tourne pour la commune. Après 18 années passées à la tête de la crêperie Le Triskell, William Rouxel a décidé de prendre sa retraite.

William avait repris l'établissement il y a 18 ans, épaulé tout au long de cette aventure par sa femme Laurence. Bien qu'elle ne soit pas salariée de l'entreprise, il tient à souligner l'importance de son soutien au quotidien. « *Nous avons ouvert après les travaux au moment de la Fête de la musique en 2008* », se souvient-il.

Durant ces années, Le Triskell s'est forgé une solide réputation locale, portée notamment par l'obtention des labels « *Qualité Tourisme* » et « *Crêperie Gourmande* ». Un rayonnement qui a permis à l'établissement de fidéliser une clientèle bien au-delà de la commune. Le parcours n'a toutefois pas été sans difficultés. William Rouxel évoque notamment la période du Covid, durant laquelle le couple a craint de ne jamais pouvoir rouvrir. « *Entre les travaux, les formations et l'envie des gens de revenir au restaurant, l'activité a finalement pu repartir* », raconte-t-il.

« *Physiquement, cela commençait à devenir compliqué* », confie le restaurateur, évoquant notamment les épisodes de fortes chaleurs récents. « *Dans la cuisine, on dépassait parfois les 40 degrés*. » Un quotidien éprouvant, auquel s'ajoute un contexte économique difficile pour le secteur de la restauration. « *Les gens ont moins d'argent et réduisent les dépenses plaisir, les restaurants en font partie* », observe-t-il.

Aujourd'hui, le restaurateur dit ne pas encore réaliser pleinement son départ à la retraite. Très attaché à la commune, il explique avoir vu certains clients devenir au fil du temps de véritables amis. Cette nouvelle étape de vie sera l'occasion de consacrer davantage de temps à sa famille, à ses proches et à ses loisirs. « *La restauration impose des horaires atypiques, avec peu de place pour la vie personnelle* », souligne-t-il. Mais William ne compte pas rester inactif. Passionné par la transmission, lui qui a toujours aimé se former, envisage désormais de donner des formations, notamment auprès des nouveaux acteurs de la restauration ambulante. « *On voit beaucoup de foodtrucks*



se développer, et je serais heureux d'accompagner ces nouveaux restaurateurs. » Le couple souhaite également s'investir davantage dans la vie locale. Laurence est déjà adhérente au Quai de la Seiche, une implication associative que William aimerait désormais rejoindre plus activement.

Avant de tourner définitivement la page, le restaurateur tient à adresser ses remerciements à toutes les personnes qui ont accompagné cette aventure. Il remercie les salarié-e-s qui l'ont accompagné au cours de ces 18 années « *J'ai une pensée particulière pour Magalie, présente avec moi depuis 6 ans* ». Il remercie également les élu-e-s de tous les mandats qu'il a connus, soulignant avoir toujours bénéficié du soutien de la municipalité, quelle qu'elle soit. Il évoque également les habitant-e-s de la commune et des alentours, nombreux à témoigner leur regret de voir Le Triskell fermer ses portes. « *Cela nous touche énormément* », confient William et Laurence. Le restaurateur n'oublie pas non plus les associations locales, qui ont régulièrement fait appel à eux lors de leurs événements, contribuant à la visibilité et à l'activité du restaurant. Enfin, il adresse un mot de gratitude à leurs fournisseurs, et notamment à la Ferme des Prés Verts, partenaire de longue date.

De belles performances pour la boxe thaïlandaise au Championnat National AFMT

Début mai, l'association de boxe thaïlandaise YAMA MUAY THAÏ de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a participé au Championnat National AFMT.

Le club avait engagé huit combattants, un record pour l'association et une première à ce niveau de compétition. Une expérience marquante, tant sur le plan sportif qu'humain, pour les athlètes comme pour l'encadrement.

Le bilan est particulièrement positif : 1 titre de Champion National, 3 titres de Vice-champions, 2 médailles de bronze et 2 quart de finalistes. Ces résultats viennent récompenser l'investissement, le travail et la détermination des sportifs du club, qui ont porté haut les couleurs de l'association lors de cette compétition nationale.

La saison des moissons : un temps fort de notre commune

Chaque été, notre commune change de rythme. Les champs s'animent, les moissonneuses-batteuses entrent en action et les tracteurs sont plus nombreux sur les routes. Pour les agriculteurs et agricultrices, c'est le début de la saison des moissons, une période aussi intense que décisive.



Comme nous l'explique Jérôme Dion, agriculteur sur la commune : «Les moissons correspondent à la récolte des céréales arrivées à maturité. Elles marquent l'aboutissement de plusieurs mois de travail.» En quelques semaines seulement se joue une grande partie du résultat d'une année entière.

Cette année, la campagne de moisson a débuté plus tôt qu'à l'accoutumée. Les conditions météorologiques particulièrement favorables, avec un temps sec et une absence de pluie, ont accéléré la maturation des cultures. La

météo joue en effet un rôle essentiel : pour être récoltées dans de bonnes conditions, les céréales doivent être suffisamment sèches. Une humidité trop importante peut compliquer les travaux, altérer la qualité des grains et retarder les récoltes.

Durant cette période, les journées sont particulièrement longues. Lorsque les conditions sont favorables, les agriculteurs profitent de chaque créneau et peuvent travailler de 10 heures du matin jusqu'à 2 heures le lendemain, parfois pendant près d'un mois. «Pour les exploitations dont les récoltes sont destinées à la vente, cette période est véritablement charnière : elle représente l'aboutissement économique de toute une année de travail et conditionne directement le revenu de l'exploitation.» explique Jérôme Dion.

Les castelnodais-e-s remarqueront également une circulation accrue d'engins agricoles sur les routes de la commune. Tracteurs, remorques et matériels de récolte multiplient les allers-retours entre les parcelles et les lieux de stockage. Leur présence invite chacun à faire preuve de prudence, de patience et de compréhension afin que ces travaux essentiels puissent se dérouler en toute sécurité.

Dans une commune à la fois urbaine et rurale comme la nôtre, la saison des moissons est un rappel du lien étroit qui nous unit à notre agriculture.

Un nouvel espace de coworking a ouvert ses portes au Vallon

Une nouvelle offre de services dédiée aux professionnels voit le jour sur la commune avec l'ouverture d'un espace de coworking au lieu-dit Le Vallon, dans le bâtiment Vallon Del Sol.

Situé sur l'axe Bréquigny-La Janais et à moins d'une minute de la Rocade Sud, ce nouvel espace bénéficie d'une accessibilité particulièrement appréciable pour les entrepreneurs, indépendants, télétravailleurs et petites entreprises du territoire.

Les locaux offrent un environnement fonctionnel et immédiatement opérationnel. Déjà aménagés et cloisonnés, ils permettent une installation rapide pour les structures à la recherche d'espaces de travail prêts à l'emploi. L'espace peut accueillir une

vingtaine de postes de travail répartis entre cinq bureaux fermés et un open space favorisant les échanges et la collaboration. Une salle de réunion complète également l'offre. Celle-ci peut être réservée par les utilisateurs du coworking mais également louée par des personnes ou organismes extérieurs.

Cette nouvelle implantation contribue à renforcer l'offre de services aux entreprises et aux actifs du territoire, tout en favorisant les synergies professionnelles de proximité.

Contact :

✉ olivier.ganivet@on-group.fr

☎ 06.80.84.83.22



La friperie solidaire d'Espoirs 35 a fêté ses 3 ans



Le 30 avril, la friperie solidaire a célébré ses 3 ans lors d'une journée conviviale réunissant bénévoles, partenaires et clients. Cette journée a permis de mettre en lumière les actions menées au sein du lieu, espace solidaire mais aussi support d'accompagnement pour des personnes qui travaillent un projet de bénévolat hors Espoir 35 ou de retour à l'emploi.

Autour d'un café, chacun a pu partager un moment d'échange, prendre des photos

souvenirs et profiter de ce temps festif. Des cadeaux ont également été offerts aux clients pour marquer cet anniversaire et remercier celles et ceux qui font vivre la friperie au quotidien.

La friperie fait partie de l'association Espoir 35. Elle fonctionne grâce à l'engagement des bénévoles, au partenariat avec le Secours Catholique ainsi qu'au soutien de la Ville de Noyal-Châtillon-sur-Seiche, qui met le local à disposition.

Atelier Onzemay : la création de robes de mariée sur-mesure au cœur de l'artisanat

Depuis janvier 2026, un nouvel atelier dédié à la création de robes de mariée a ouvert ses portes sur notre commune. Derrière ce projet, une créatrice : Pauline Lacroix, fondatrice de l'Atelier Onzemay, qui a choisi de se consacrer entièrement à l'univers du mariage après plusieurs années dans le prêt-à-porter.

L'aventure commence en 2020 avec la création d'Atelier Onzemay. Pauline Lacroix y conçoit, fabrique et commercialise ses modèles en petites séries. Malgré l'enthousiasme pour cette activité, un manque persiste : celui du lien direct avec les clientes. Progressivement, les demandes de robes de mariée se multiplient. Ces premières créations deviennent un déclic. Depuis mars 2025, la créatrice se consacre exclusivement à la robe de mariée. L'atelier ouvre officiellement en janvier 2026 au 39 rue de Rennes. C'est dans cet espace que les futures mariées sont désormais accueillies pour imaginer leur tenue sur mesure, dans un cadre pensé pour l'écoute et la création.

Chez Atelier Onzemay, chaque robe est entièrement réalisée sur-mesure. Quelques modèles d'essayage sont proposés à l'atelier, mais uniquement comme point de départ pour guider les formes, les envies et les détails. L'objectif est clair : concevoir une robe unique, pensée pour une seule personne. « Chaque robe est imaginée pour la cliente qui la portera », résume Pauline Lacroix, qui refuse de se limiter à un style unique. Parmi les matières qu'elle affectionne, le tulle occupe une place

particulière. Léger, fluide et vaporeux, il permet de créer des silhouettes aériennes. La dentelle, quant à elle, offre une grande richesse de possibilités et transforme radicalement le rendu final d'une robe selon la manière dont elle est travaillée.

Le premier rendez-vous est gratuit et sans engagement. Les futures mariées peuvent venir accompagnées et sont invitées à partager leur univers : envies, inspirations, ambiance du mariage, attentes... Des essayages de prototypes permettent d'affiner les idées et de mieux visualiser les formes. À partir de ces échanges, Pauline Lacroix imagine une première proposition. Une fois le devis validé, une étape essentielle intervient : la réalisation d'une toile en coton. Cette version test de la robe permet d'ajuster les volumes et les détails avant la confection finale. Une étape clé du processus, souvent vécue comme un moment fort par les clientes.

L'approche de l'atelier repose entièrement sur le travail artisanal. Toutes les pièces sont imaginées et confectionnées à la main par la créatrice elle-même, directement à l'atelier. À plus long terme, Pauline Lacroix souhaite élargir l'expérience proposée à l'atelier. Elle envisage

notamment la vente d'accessoires de créateurs pour compléter les tenues des mariées et des invitées, ainsi que l'organisation d'ateliers de couture.

📍 39 rue de Rennes
☎ 06 79 96 50 73
✉ contact@atelier-onzemay.fr
🌐 www.atelier-onzemay.fr
📱 @atelier_onzemay_rennes



La braderie annuelle du Comité des Fêtes revient le dimanche 6 septembre

Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous le dimanche 6 septembre pour sa traditionnelle braderie annuelle, organisée sur la zone de loisirs des Monts Gautier, derrière l'Espace Jeunes.

Cette nouvelle édition accueillera près de 470 emplacements réservés aux particuliers. Le public pourra profiter de la manifestation de 9h00 à 17h00 pour flâner entre les stands et dénicher bonnes affaires. Tout au long de la journée, plusieurs animations et services seront proposés : restauration sur place, glaces, chichis ainsi qu'une structure gonflable dédiée aux enfants.

Les exposants peuvent dès à présent réserver leur emplacement au tarif de 6€ les 3mx3m, lors des permanences organisées à l'Espace Louis Texier :

- Vendredis 3, 10 et 24 juillet
- Vendredis 21 et 28 août

Réservation en ligne : videgreniers-noyalchatillon.fr

Renseignements en juillet et août, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 au ☎ **06 14 76 32 54**.



Les Castelnodaises vice-championnes départementales de volleyball

Samedi 13 juin, l'équipe féminine de volleyball de Noyal-Châtillon-sur-Seiche disputait la finale de la Coupe départementale face au Cercle Paul Bert de Rennes.



Dans une rencontre intense et disputée, les joueuses castelnodaises ont livré une très belle prestation. Portées par un collectif solide, elles se sont illustrées par de nombreuses attaques percutantes et des phases défensives de grande qualité, offrant un spectacle apprécié par les supporters présents. Malgré leur détermination et leurs efforts tout au long du match, les Castelnodaises n'ont pas réussi à prendre le dessus sur leurs adversaires rennaises.

Elles s'inclinent finalement en finale et terminent à une très honorable deuxième place de la Coupe départementale. Cette performance récompense néanmoins une belle saison et confirme la qualité du travail réalisé par l'équipe, qui peut être fière de son parcours jusqu'à cette finale.

Roger Mozarin, vice-président au Sport du département d'Ille-et-Vilaine et Sébastien Guéret, conseiller départemental ont remis les trophées.

Marché des créateurs : candidatez jusqu'au 15 juillet

La boutique Kastellann ouvre les candidatures pour son marché des créateurs le 27 septembre 2026. Vous êtes intéressés pour avoir un stand ? Contactez les par mail à ✉ createur.kastellann@hotmail.com avant le 15 juillet 2026 !



Une soirée cinéma sous les étoiles !

Dans le cadre de son engagement pour une culture accessible à toutes et tous, la municipalité vous invite à une nouvelle soirée de cinéma en plein air cet été. Rendez-vous le mercredi 26 août pour la diffusion du film «En fanfare !»



Chef d'orchestre de renommée internationale, Thibaut mène une vie rythmée par les tournées à travers le monde. Lorsqu'il découvre qu'il a été adopté, il apprend également l'existence de son frère Jimmy, employé de cantine scolaire et tromboniste dans une fanfare du nord de la France. Tout semble les opposer, à l'exception de leur passion commune pour la musique. Convaincu du talent exceptionnel de son

frère, Thibaut décide de l'aider à révéler son potentiel. Une rencontre qui pourrait bien bouleverser la vie de Jimmy...

La séance est gratuite et ouverte à toutes et tous.

Vous pourrez également profiter du site pour pique-niquer pendant la projection.

📅 **Mercredi 26 août à 21h15**

📍 **Parc de Loisirs des Monts Gaultiers**

Résultats du vote : cinéma plein air 2027

Pour l'édition d'août 2027, le public a été invité à choisir le film du cinéma plein. 74 personnes ont participé.

Résultats du vote

- E.T L'extraterrestre : 26 votes
- Le rêve américain : 19 votes
- Le sens de la fête : 12 votes
- Partir un jour : 12 votes
- Les petites victoires : 5 votes

Avec ce résultat, *E.T L'extraterrestre* sera le film projeté.



Forum des associations : un rendez-vous incontournable pour bien démarrer la rentrée

Le Forum des associations fait son retour pour la rentrée et constitue, une nouvelle fois, un rendez-vous incontournable pour les Castelnodais et Castelnodaises.



Le forum des associations aura lieu le samedi 5 septembre de 9h00 à 13h00 à la salle Raymond Perrin. Tout au long de la matinée, venez rencontrer les acteurs associatifs locaux et découvrir la richesse du tissu associatif de la commune. Sport, culture, loisirs, solidarité, environnement... Les associations présentes proposeront un large éventail d'activités adaptées à tous les âges et à toutes les envies. Ce forum est également un moment privilégié pour s'informer, poser des questions et, pourquoi pas, s'engager dans une nouvelle activité ou une aventure bénévole.

📅 **Samedi 5 septembre de 9h00 à 13h00**

📍 **Complexe Raymond Perrin**

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

Tout l'été, aux horaires d'ouverture de la médiathèque, vous trouverez à votre disposition sur place des jeux de société, un puzzle collaboratif et des coloriages à volonté.

Profitez de l'été pour faire une soirée cinéma à la maison, la Médiathèque vous prête un lecteur DVD si vous le souhaitez.

🌀 UN ÉTÉ ZEN À LA SOURCE

Cet été, offrez-vous une parenthèse de calme au cœur de la Médiathèque. Un espace dédié à la détente, à la déconnexion et à la lecture apaisée vous attend pendant les heures d'ouverture.

Tout public - Entrée libre

🌀 LA SOURCE EN BALADE

Le soleil pointe le bout de son nez, c'est l'occasion pour les bibliothécaires de se mettre au vert. Apportez votre goûter, nous apportons les histoires. L'animation sera annulée en cas de pluie.

Tout public

📅 **Jeudi 9 juillet entre 14h00 et 17h00 - Parc de la Seiche**

📅 **Jeudi 16 juillet entre 16h00 et 19h00 - Guinguette Camille et Léon**



🌀 À VOS MANETTES ! JEU VIDÉO À TESTER !

Au mois de juillet, venez martyriser l'arceau dans le mode 1 contre 1 « bitume de NBA 2K ». Seul ou accompagné, prenez la manette, entrez sur le parquet et prouvez que vous êtes le roi du playground !

Dès 6 ans

Entrée libre aux horaires d'ouverture

📅 **Du mardi 7 au vendredi 31 juillet**

🌀 EXPOSITION DE POTERIES

L'Atelier poteries de Chartres-de-Bretagne propose de découvrir cet été à la Médiathèque l'exposition «Au pays des Merveilles». À la croisée de l'imaginaire, du fantastique et de la rêverie du quotidien, c'est une invitation à de belles pérégrinations.

Tout public

Entrée libre aux horaires d'ouverture

📅 **Du mercredi 1^{er} juillet au vendredi 28 août inclus**



La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels tout l'été !

Fermeture les samedis 18 et 25 juillet et 1^{er} et 8 août.

La Médiathèque La Source vous souhaite de bonnes vacances !

Préparez votre été en toute sécurité

À l'approche de la période estivale, la commune a renforcé son engagement en faveur de la tranquillité publique. Une réunion d'information et de prévention s'est tenue le samedi 4 juillet. Organisée conjointement par la municipalité, la gendarmerie et la police municipale, elle a visé à sensibiliser les habitant·e·s aux bonnes pratiques en matière de sécurité, à un moment de l'année où les absences prolongées peuvent accroître les risques de cambriolage.

Cette réunion s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer la proximité avec les habitant·e·s sur les questions de prévention. Elle est notamment portée par Brahim Aït Lahbib, récemment nommé délégué à la prévention et à la sécurité. Très impliqué dans ses nouvelles responsabilités, l'élu entend développer des actions de terrain et encourager une véritable culture de la prévention au sein de la commune.

« La sécurité est un sujet important pour les habitant·e·s. Il doit être abordé avec calme, pédagogie et détermination », souligne-t-il.

À travers cette démarche, la commune a confirmé sa volonté de faire de la sécurité l'affaire de toutes et tous et d'accompagner les habitant·e·s vers un été placé sous le signe de la sérénité.

Les conseils pour un été serein :

- Vérifier que toutes les portes et fenêtres sont fermées
- Ne pas laisser les clés cachées à l'extérieur (sous un paillason, dans un pot de fleurs, etc.), car ces cachettes sont bien connues.
- Mettre les objets de valeur à l'abri, par exemple dans un coffre-fort fixé ou dans un endroit sécurisé
- Demander à une personne de confiance de relever le courrier,

d'ouvrir et fermer les volets de temps en temps ou de passer occasionnellement

- Éviter d'annoncer sur les réseaux sociaux son départ ou de publier des photos en temps réel indiquant que le logement est vide.
- Laisser un moyen de contact à un voisin ou à un proche en cas de problème.
- S'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances pour une surveillance de votre logement par la police municipale et la gendarmerie

Brahim Aït Lahbib,
Conseiller délégué
à la Prévention et
la Sécurité



Expression de l'opposition

Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent...

En politique, c'est encore plus vrai.

L'équipe de M. le maire aura battu un record de rapidité pour le démontrer. Moins de 3 mois après son élection, l'annonce est, en effet, officialisée :

L'aménagement du Centre Cœur-de-Ville ne sera réalisé que lors d'un éventuel 3ème mandat de cette équipe !

Cette promesse, pourtant avancée en 2020, réaffirmée en 2024 puis en 2026, n'aura pas fait long feu.

Cette pratique électorale d'inscrire dans un programme des engagements dont la sincérité est toute relative, devient peu à peu la norme.

D'autant que rien ne justifie ce renoncement. La majorité disposait déjà de toutes les informations avant la campagne. Elle bénéficie même aujourd'hui d'une majorité renforcée et d'un conseil métropolitain qui lui est largement favorable.

Et pourtant, elle annonce, avec le sourire, qu'aucune construction ne verra le jour avant 2032.

Le cynisme, à ce point-là, c'est presque de l'art.

Nous pourrions en sourire également mais pour nous, c'est l'un des pires maux de notre démocratie.

Les pratiques d'exclusion de la minorité sont tout aussi préoccupantes.

Nous espérons que les évènements récents ne reflèteront pas la manière dont la majorité compte travailler pendant 6 ans : transformer nos conseils municipaux en simple guichet d'enregistrement de décisions prises ailleurs, en coulisses, et hors des institutions communales.

• Le 17 juin, 5 délibérations relatives à la petite enfance ont été soumises au vote sans consultation préalable de la commission concernée.

• Plus grave encore, ce conseil feint régulièrement de mettre en débat des questions dont l'issue a déjà été arrêtée, tout en ne fournissant à la minorité que des informations partielles.

Pourquoi redouter la tenue d'échanges équilibrés et respectueux du contradictoire alors que nos trois voix ne changent pas le résultat final ?

Envie d'échanger ? Des questions ?

Ecrivez-nous :

agir.pour.noyalchatillon@gmail.com

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un bel Été !

**Ronan Blanchard, Karine Bourumeau
Floret et Rodolphe Bellanger**



LUNDI 13 JUILLET

Open air du Flyse

Concerts, DJ set, bar à paillettes, jeux, restauration et piste de danse !

🕒 19h00-02h00

📍 Bar le Flyse

MERCREDI 26 AOÛT

Cinéma plein air

Diffusion du film «En fanfare»

🕒 21h15

📍 Prairie derrière l'Espace Jeunes

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

🕒 9h00-13h00

📍 Complexe Raymond Perrin

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

Braderie du Comité des fêtes

🕒 9h00-17h00

📍 Parc de Loisirs des Monts Gaultiers

DU 4 JUIN AU 30 AOÛT

Bar nomade Camille et Léon

Théâtre, concerts, spectacle...

🕒 Dès 16h00 du mardi au samedi
et dès 14h00 le dimanche

📍 Quai de la Seiche

Vos commerçants ferment cet été

Lardé Sports : fermé du 26 juillet au 15 août

Les délices Dumoulin : fermé du 29 juillet au 23 août inclus

Bar le Bellevue : pas de fermeture

Bar le Flyse : pas de fermeture

Coiffeur et Compagnie : pas de fermeture

Boulangerie Bouetard : pas de fermeture

Boucherie Rabu : fermé du 3 au 24 août inclus

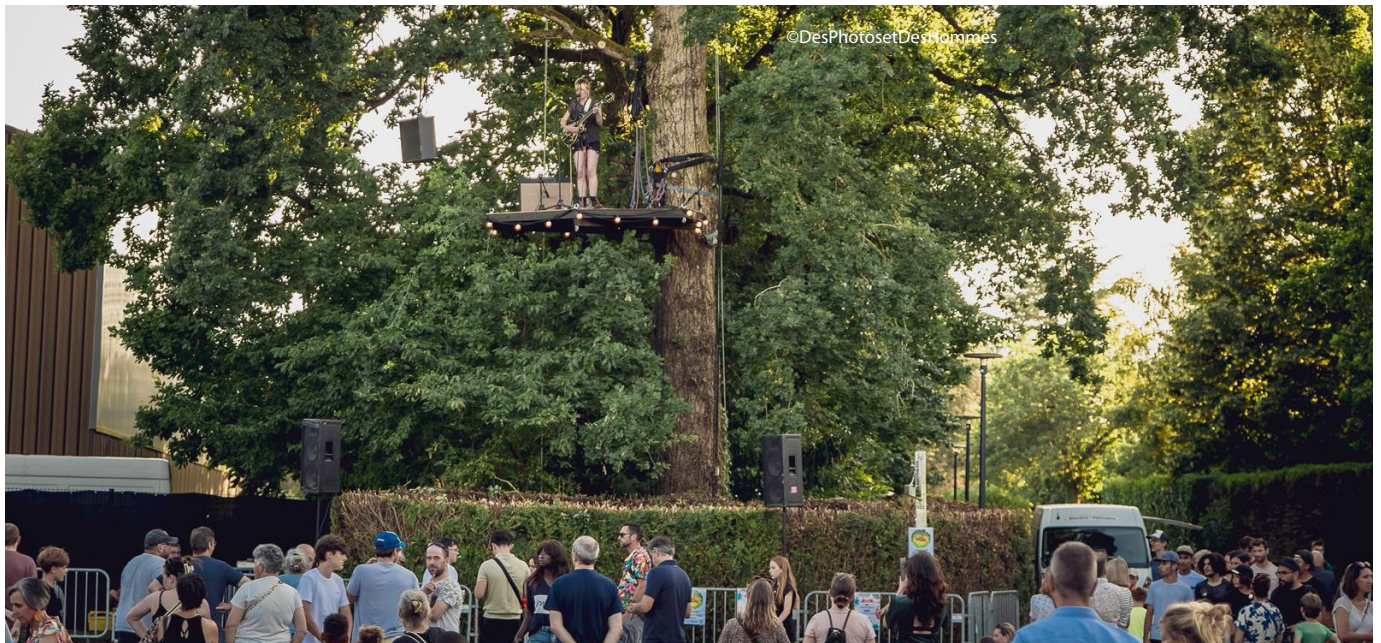
Kastellann : fermé du 1er au 24 août inclus

Ordynamik : fermé du 15 juillet au 17 août inclus

La petite pince : fermé du 28 juillet au 17 août inclus

La Befana : fermé du 1^{er} au 24 août inclus

La municipalité vous souhaite des belles vacances d'été !



Prochaines permanences des élu.e.s

le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie:

Samedi 22 août : Nadia Nedjar, Adjointe Finances

Samedi 29 août : Thibault Delinotte, Délégué à la Citoyenneté, la Jeunesse et les Affaires Générales